

INVITATION

Daniel BUQUET, Maire -
Robert LETONDEUR, Lydie THÉVENET, James HELLOT, Maires-Adjoints

en présence de Messieurs Alain LE VERN, Député et Michel CORDONNIER, Conseiller
Général,

invitent :

- ↳ Le Conseil Municipal,
- ↳ Les représentants et les membres des Associations,
- ↳ Les Employés Communaux,
- ↳ La Population et les Nouveaux Habitants

au pot de l'Amitié qui sera offert à l'occasion de la Nouvelle Année

le Samedi 16 Janvier 1999 à 17 Heures
à l'école maternelle Maurice PRÉVERT



Le Maire

et

Le Conseil Municipal

**vous présentent leurs meilleurs voeux
de bonne et heureuse année
pour 1999**

EDITORIAL

C'est en partant d'un constat clair, à savoir que l'on ne peut plus conduire les affaires d'un village comme cela se faisait par le passé, qu'il faut adapter notre réflexion et nos méthodes de travail à la réalité du moment.

Nous vivons en effet dans un monde en évolution permanente et nous devons apporter, sans pour autant renier ou abandonner les acquis et les traditions du passé, de nouvelles réponses à l'enjeu que constitue le lien social, garant de la cohérence au sein de nos collectivités.

Mais il nous faut rester vigilants, refuser la fatalité, veiller à ce que notre société qui se doit d'être fraternelle, secourable et solidaire, ou le rôle de la cellule familiale est fondamental, n'encourage pas le renoncement et n'apporte comme horizon à certains que l'attentisme et l'assistanat.

Si la tolérance et l'effort de compréhension de l'autre sont nécessaires pour parvenir à vivre ensemble dans des conditions relationnelles harmonieuses ou tous trouvent leur place et personne ne se sente exclu, il n'en demeure pas moins que nous ne pourrions construire des bases solides si chacun ne se conduit pas en femme et en homme responsables, en mère et en père conscients de l'autorité parentale qu'ils détiennent et qu'ils ont le devoir d'exercer.

C'est sur ces quelques réflexions que je vous propose d'aborder l'année 1999 que je vous souhaite porteuse d'espoir et de réussite, pour vous, personnellement, et les êtres qui vous sont chers.

Daniel BUQUET

ATTENTION AU DÉLAI - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - ATTENTION AU DÉLAI

CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE

Le délai d'obtention de la carte nationale d'identité étant de 10 semaines actuellement, les jeunes qui passent un concours ou qui partent en voyage scolaire à l'étranger doivent se présenter en mairie au plus vite avec les pièces à fournir suivantes:

- extrait d'acte de naissance (moins de trois mois)
- 2 photos d'identité récentes
- 2 justificatifs de domicile différents
- Livret de famille
- Ancienne carte
- Votre taille

Votre présence est indispensable.

RECENSEMENT MILITAIRE (se munir du livret de famille)

Devront se faire recenser cette année :

• en Janvier 99 :

- ☞ les jeunes gens nés en Octobre-Novembre-Décembre 1981 et Octobre-Novembre-Décembre 82
- ☞ les jeunes gens et les jeunes filles nés en Janvier-Février-Mars 1983

• en Avril 99 :

- ☞ les jeunes gens et les jeunes filles nés en Avril-Mai-Juin 1983

• en Juillet 99 :

- ☞ les jeunes gens et les jeunes filles nés en Juillet-Août- Septembre 1983

• en Octobre 99 :

- ☞ les jeunes gens et les jeunes filles nés en Octobre- Novembre-Décembre 1983

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Vos coordonnées sont indispensables pour une meilleure information auprès des personnes désireuses de vous rencontrer pour la garde de leur enfant.

Venez vous inscrire en Mairie.

- Les Associations - Les Associations - Les Associations - Les Associations -

A.J.C.

Cette année 98/99, l'Association des Jeunes de Croisy forte de ses 53 licenciés a pu inscrire une nouvelle équipe de jeunes.

L'année passée nous comptons 2 équipes Seniors (1 masculine, 1 féminine) et 2 équipes jeunes.

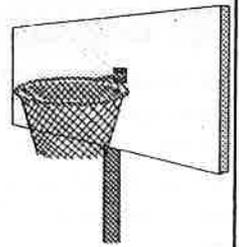
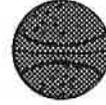
Cette année nos 35 jeunes forment trois équipes de Cadets, Benjamins et Poussins.

Le Président Bernard LAGARDE est entouré au bureau par Eric SEVESTRE - Vice Président, Sonia BUQUET - Trésorière, Ludivine LECOQ et Jean-Louis GROSSIER - Secrétaires.

↳ Les entraînements ont lieu à la salle Henri AUVRAY :

↳ le mercredi et le samedi soir à partir de 18 H pour les seniors et cadets,

↳ le mercredi après midi à 15 H 45 pour les poussins et 16 H 45 pour les benjamins.




L'Amicale des Pêcheurs de Croisy à bientôt un an d'existence. Elle permet aux habitants de Croisy de pratiquer la pêche sur les parcours communaux.

La cotisation annuelle est de :

- ↳ 250 F par adulte
- ↳ 50 F pour les enfants.

Composition du bureau :

- M. Gilbert BABICHPrésident.
- Mme GODEMENTTrésorière.
- M. Yves-Marie DANIELVice Président.
- M. Jacques GROSSIER.....Secrétaire.

Pour plus amples renseignements, vous pouvez contacter ces personnes au

☎ 02-35-23-65-19 ou 02-35-23-62-08 ou 02-35-23-64-46




Le Club de tir Arc et Nature de Blainville Crevon vous propose de pratiquer ce sport à Croisy sur Andelle dans la salle Henri Auvray le Mardi soir de 17H30 à 21H00.

- Les enfants de moins de 10 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un responsable.
- La cotisation annuelle est de 250 Francs pour la première personne inscrite et de 10 francs par personne supplémentaire.

Le site du Château de Blainville reste ouvert 24H/24H, les Samedi de 14H30 à 17H30 du matériel est mis à disposition. Pour des renseignements supplémentaires veuillez prendre contact avec :

Albert Delaleau 02.35.23.69.11
Lino De Martin 02.35.23.69.79



L'association **ANDEL** est née en janvier 1996, suite à l'implantation d'un pylône SFR en plein centre du village.

Cette association dont le nom signifie Association Nature et Défense de l'Environnement Local est totalement apolitique et accueille tous ceux qui veulent protéger notre environnement lequel, on le sait bien est menacé tant à petite qu'à grande échelle.

Outre la préservation du patrimoine du village (l'église, les chemins de randonnée...) sa principale préoccupation actuelle est de surveiller les agissements de Gaz de France concernant le projet de stockage de gaz. Ce projet concernant tous les villages alentour, le cercle de nos adhérents s'est élargi.

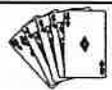
Deux cassettes ont été réalisées, une sur l'église, une sur un stockage de gaz visité par l'association. Ces cassettes peuvent faire l'objet d'une projection pour les personnes qui le demanderaient.

Pour toute information s'adresser à :

- ⇒ J.C. MAYETTE Tél/Fax 02 35 02 13 05.
- ⇒ Lino DE MARTIN Tél 02 35 23 69 79

Croisy Club Détente

Afin de passer un agréable moment le troisième mercredi de chaque mois, les amateurs de jeux (cartes, dominos, ...) se rassemblent au restaurant scolaire de 14 H à 16 H et terminent l'après midi par un goûter. Lors de ces réunions amicales, c'est aussi le moment d'évoquer des souvenirs





C.C.S.L.

Créé en 1989, le Croisy Club Sports Loisirs à 10 ans, et propose deux activités :

La gymnastique féminine compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérentes assidues et motivées. Il faut dire que les cours sont assurés chaque vendredi à partir de 19H45 à l'école maternelle, par un professeur dynamique et souriant en la personne de Maryse HAROUART, kinésithérapeute à La Feuillie.

Cotisation : 400 F pour l'année.

Vous pouvez encore vous inscrire.

La couture est animée par Mme GODEMENT, chaque mardi. Les élèves très appliquées suivent les conseils avisés de leur guide et réalisent leurs ouvrages.




Repas des Anciens

Le dimanche 11 Octobre 1998, une trentaine de convives se retrouvaient pour le traditionnel repas des anciens, au restaurant "Le Bovary" à Ry.

Le Maire, Daniel BUQUET, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, remercié ses collègues du Conseil Municipal, a invité tous les présents dont les doyens du jour : Mme Antoinette LECOQ et Mr Alfred LOUISET, à faire honneur aux plats présentés sur le menu décoré d'une vue très ancienne du village.

L'organisation de cette journée était assurée par les délégués du C.C.A.S. Ce fut une bonne occasion pour tous de se remémorer des souvenirs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Banquet des Anciens Combattants

Le 11 Novembre 1998, après que Mr Daniel BUQUET, Maire ait lu le message de Mr MASSERET, Secrétaire d'Etat des Anciens Combattants, une gerbe était déposée au

Monument aux Morts, par une petite Croisillaise, Mathilde GROSSIER.

Sous la présidence de Mr Alfred LOUISET, avec le concours efficace de son épouse Geneviève, se sont retrouvés autour de la même table tous ceux qui apprécient ces moments d'échange et d'amitié.

Mr Maurice PREVERT, Président d'Honneur des Anciens Combattants, empêché d'être parmi ses amis pour raison de santé, avait chargé Mr Robert LETONDEUR d'être son interprète pour transmettre à tous ses amicales pensées.

Le repas servi au restaurant "Le BOVARY" à Ry fut apprécié de tous, et l'excellente ambiance fut renforcée à la fin du repas par le pétilllement du champagne offert par Mme FOLIOT et Mrs CAUCHOIS et LETONDEUR.

NOËL MAGIQUE

Le samedi 19 Décembre 1998, les nombreux enfants de la commune, accompagnés de leurs parents et amis avaient répondu à l'invitation de la municipalité qui avait annoncé le passage du "Père Noël".



Enfants et Adultes se sont émerveillés pendant plus d'une heure, devant les numéros extraordinaires du magicien "BACCARA'S". Les assistants du jour, Léa, Emmanuel et Léanna, ont prêté leur concours à la réalisation de quelques numéros, devant les yeux ébahis de leurs petits camarades.

Le "Père Noël" arriva chargé de colis dans son chariot tiré par un joli cheval blanc. Le vieil homme à barbe blanche participa à la distribution des jouets et cadeaux offerts à la centaine d'enfants du village âgés de 11 ans au plus, avant de repartir avec son attelage vers d'autres lieux où l'attendaient sans doute, d'autres enfants sages.

Merci à tous les organisateurs et participants .

ÉCOLE

Les élèves de la classe CM1 ont pris possession de leur nouvelle classe le jour de la rentrée scolaire comme prévu. La 3ème classe maternelle est installée dans la classe laissée vacante par Pascale TOUCHEBOEUF. Cette classe a été aménagée pour accueillir les enfants qui l'année dernière étaient installés temporairement dans le restaurant scolaire.

Croisy compte désormais 4 classes (3 classes maternelles et 1 classe primaire).

ETAT CIVIL

Naissances :

BUDINSKY Sarah.....le 18 Juillet 1998
 FLEURY Charlottele 28 Août 1998
 GODEBOUT Marion.....le 04 Octobre 1998
 ALAIN Aurélia.....le 04 Décembre 1998
 LEMOINE Audrey.....le 15 Décembre 1998

Décès :

BINET Henri le 16 Juillet 1998
 BETON Henri le 08 Juillet 1998
 BUCHOT Henriette Vve MERCIER..... le 08 Août 1998
 THUILLIER Joseph le 31 Août 1998
 HUBERT Sébastien..... le 05 Octobre 1998

Mariage :

⇒ le 17 Octobre 1998 GANTIER Olivier et BONNET Agnès

CHIENS ERRANTS

Dans notre village, les chiens sont de plus en plus bruyants, et de plus en plus nombreux à vagabonder. Il est demandé à tous les propriétaires de chiens, de faire en sorte que leur animal ne gêne aucunement le voisinage par des aboiements intempestifs ou des visites inopinées.

TRISELECTIF

Merci de sortir vos ordures ménagères en respectant les dates du calendrier 1999. Les sacs doivent être sortis la veille au soir.

Pour la collecte sélective vous devez utiliser les sacs bleus et verts qui sont à votre disposition à la Mairie. Ils sont réservés uniquement à la collecte des déchets que l'on peut recycler.

SOMMAIRE :

Page 1 : Invitation
 Voeux
 Page 2 : Editorial
 Démarches administratives
 Page 3 : Les associations
 Page 4 : Divers
 Etat Civil
 Sommaire